



*Jean-Louis Dionne  
Grand Chevalier  
1957-1960*

*« Le mandat de ce grand chevalier sera déterminant pour la survie du conseil puisqu'il concentrera la majorité de son temps et de ses énergies à assainir les finances en coupant dans les dons et en dynamisant tous les comités qui seraient susceptibles d'amener des entrées de fonds additionnelles afin d'éteindre la dette le plus rapidement possible. Pour ce faire, il saura, entre autres, se choisir un intendant qui revitalisera son conseil et donnera certes aux chevaliers le goût et le désir de demeurer unis dans une période difficile, mais où l'on perçoit la lumière au bout du tunnel.*

*» Toutes ces difficultés n'empêcheront pas ce grand chevalier de sortir des sentiers battus et d'innover dans certains domaines comme des démonstrations et des manifestations d'envergure régionale et même provinciale. Son plus grand tour de force aura certes été de recevoir le congrès provincial et d'en avoir fait un succès sur toute la ligne. À la fin de son mandat de trois ans, la dette au Conseil d'État sera éteinte, tandis que celle de New Haven s'éteindra à raison de 1 000 \$ par année, et ce, grâce à la taxe spéciale de 2 \$ rattachée à la carte de voyage des membres. »*

*10.10.1957 Le grand chevalier livre son rapport à l'assemblée à la suite de sa rencontre avec le député d'État à Montréal. De cette rencontre, il est établi que le solde dû à l'État est de 2 207,10 \$ et qu'un crédit de 803,07 \$ est également accordé. Le frère Quesnel de Montréal a mentionné au grand chevalier qu'il est inutile de faire d'autres démarches auprès du Conseil suprême afin d'obtenir un crédit sur notre dette, laquelle se chiffre à 11 000 \$.*

*À la suite de ces informations très précieuses, le frère C.-A. Beaulieu propose que l'on porte la cotisation annuelle à 17 \$ au lieu de 12 \$, et ce, pendant 4 ans. Un autre suggère la vente de 400 billets à 20 \$ par membre, payable dans 2 ans. Une décision sera prise par l'exécutif lors de la prochaine réunion.*

*27.02.1958 L'intendant Richard Fillion, informe l'assemblée que la soirée du Samedi gras a rapporté 95,60 \$. Il annonce ensuite la rafle de jambons pour Pâques et seuls les*

*hommes seront admis.*

- 17.04.1958 *L'exécutif désirerait aviser les Sœurs Servantes de Nazareth que l'on devra arrêter de leur fournir le lait et la farine parce que nos finances sont en difficulté.*
- Le frère Thériault autorise le conseil à continuer d'envoyer de la farine et de lui faire parvenir les factures. Le frère D'Auteuil, de son côté, s'engage à payer une pinte de lait d'ici à ce que le conseil se replace financièrement.*
- 22.05.1958 *À la réunion des députés de districts, il fut décidé que le 1<sup>er</sup> degré serait distinct des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et qu'il sera défendu de passer les trois degrés dans la même journée. Il fut aussi décidé de former une équipe pour le 1<sup>er</sup> degré, une autre pour les autres degrés et c'est à Rimouski qu'elles seront formées, puisque le député de district réside dans cette ville.*
- 22.05.1958 *Lors du dernier congrès provincial, il a été question des démarches entreprises par le Conseil d'État pour que la publication du « Colombia » soit faite en français. New Haven ne peut publier en français selon l'information que le grand chevalier a reçue et, s'il était publié en français par Montréal, les cotisations seraient portées à 27 \$ par année.*
- 25.09.1958 *Le frère Raymond Sirois a fait une campagne de souscriptions pour recueillir des annonceurs dans le bulletin mensuel d'information du Conseil 2843. Il a en main 1 500 \$ et, comme il nous en coûte 300 \$ chez l'Imprimerie Vaillancourt pour son impression, il fut décidé que la balance des sommes recueillies servirait à la rénovation extérieure de la salle (façade en brique) et à repeindre les côtés de l'édifice pour des dépenses estimées à 1 000 \$.*
- Il est proposé par le frère Albert Dionne et unanimement résolu que le contrat soit donné à Joseph-Marie Saint-Pierre, à la condition que le tout soit payé par le comité de souscriptions et non par le conseil, puisque ce dernier est en difficultés financières.*
- 25.09.1958 *Le frère Jean-Louis Dionne annonce que le prix des parties de « bowling » sera porté à 20 cents chacune, ce qui devrait nous rapporter 600 \$ de profit par année. Il est proposé par C.-A. Dumais et secondé par Omer Bouchard que l'exécutif achète 2 sets de petites quilles et 2 sets de grosses quilles ainsi que des grosses boules.*
- 25.11.1958 *Le grand chevalier Jean-Louis Dionne a fait des démarches auprès des représentants du poste CJBR afin de donner des conférences contre le communisme. Il a acheté une période de 15 minutes à la radio, soit de 7 heures 15 à 7 heures 30 le soir, et ce, à compter du 25.11.*
- 19.02.1959 *Le grand chevalier expose aux membres la situation de notre conseil qui devra, dans un avenir prochain, refaire la toiture de la salle pour un coût de 5 000 \$. C'est*

*pourquoi il demande l'autorisation aux membres présents de lui permettre d'étudier, avec l'exécutif, un projet de construction d'un 2<sup>e</sup> étage avec revenus.*

19.05.1959 *Un rapport de l'ingénieur Georges Santerre concernant l'ajout d'un 2<sup>e</sup> étage à notre salle est présenté aux membres. Les travaux sont évalués entre 35 et 37 000 \$ dont 7 000 \$ pour la structure d'acier, 4 000 \$ pour la plomberie et le chauffage, 1 800 \$ pour la toiture, 3 500 \$ pour l'électricité, 1 000 \$ pour les portes et les châssis, 500 \$ pour la cheminée et 2 500 \$ pour la menuiserie générale.*

18.06.1959 *Le grand chevalier annonce que les Chevaliers de Colomb participeront à la parade de la Saint-Jean-Baptiste, puisqu'ils ont construit un char allégorique représentant Christophe Colomb.*

24.09.1959 *Le grand chevalier annonce avec joie et fierté que le Conseil suprême nous accordera un autre crédit de 700 \$ d'ici le mois de janvier. Le frère Dionne lui a demandé un crédit additionnel de 4 100 \$. Il a bon espoir que, si cette demande est acceptée, notre dette envers le Conseil suprême sera effacée d'ici la fin de 1961.*

17.12.1959 *Le grand chevalier annonce officiellement que le congrès provincial aura lieu, pour la première fois de son histoire, à Rimouski, les 21 et 22 mai 1960.*

*Une imposante organisation de 13 comités et regroupant plus de 70 membres sera en formation dans les prochains jours afin d'assurer le succès de cet événement. M<sup>gr</sup> Cabana et M<sup>gr</sup> Bernier ainsi que les aumôniers de conseils seront présents. Le grand chevalier espère que cela aidera notre cause auprès des autorités religieuses.*

21.01.1960 *Le député d'État confirme, par lettre, la tenue du congrès provincial à Rimouski. Le frère C.-A. Beaulieu a rencontré M<sup>gr</sup> Charles-Eugène Parent au sujet du congrès. Il fut très bien reçu et il est fort probable que nous aurons une messe présidée par notre évêque si nous lui en faisons la demande officiellement.*

18.02.1960 *Les responsables des comités du congrès provincial font le point, à tous les mois, sur l'organisation et le fonctionnement de ce grand événement. M. Maurice Charette, avec 13 musiciens costumés, offre ses services pour animer le banquet qui aura lieu dans la grande salle de l'aéroport de Québecair, et 100 filles feront le service aux tables. Le banquet a été confié au frère Romuald Duchesne.*

*La messe aura lieu dans la nouvelle chapelle des Rév. Soeurs du Saint-Rosaire. La quête sera divisée en trois dont un tiers ira à la communauté des Sœurs du Saint-Rosaire, un tiers à M<sup>gr</sup> Parent et un dernier tiers pour les œuvres du Conseil 2843.*

*Le frère Raymond Bissonnette confirme qu'une réception civique regroupant 700 personnes sera offerte par les autorités de la ville de Rimouski.*

*Pour les dames, nous avons prévu une randonnée en auto pour leur faire visiter l'Île au Massacre du Bic, le cimetière de Pointe-au-Père, l'église de Sainte-Luce et au retour, un buffet leur sera servi à l'Institut familial au coût de 1,25 \$ par personne. Des boutons de roses et un cendrier en céramique avec l'écusson des chevaliers, au centre, leur seront offerts.*

*Pour défrayer le coût des activités des dames, 4 chevaliers ont souscrit 100 \$ chacun; ce sont : les frères Gonzague Proulx, Maurice DeChamplain, Eustache Soucy et Roland Martin.*

*Enfin, tous les discours qui seront prononcés lors du banquet seront transmis par CJBR.*